

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 21 Procurations : 3 Absents : 5 Votants : 24 Pour : 24</p>	<p>L'an deux mille dix-huit, le onze avril à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 3 avril 2018</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANÉ, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Magali GRANDSIMON, Laurent VALLET, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Alain AUBERT à Alain PACE, Bruno BENOIST à Jérôme BOUTELOUP, Jennifer DURAND à Alain VIDAL.</p> <p>ABSENTS : Thierry LAZZAROTTO, Corinne CORDELIER, Maryvonne SALLES, Floréal PALAZON, Eva FLORES.</p> <p>Secrétaire de séance : Elisabeth DELEUIL</p>	
<p style="text-align: center;">N° 4507- BIS</p> <p style="text-align: center;">OBJET :</p> <p style="text-align: center;">Demande de subvention ADEME – géothermie salle des fêtes</p> <div data-bbox="129 1301 507 1559" style="border: 2px solid black; padding: 5px; transform: rotate(-2deg);"> <p>REÇU LE :</p> <p style="font-size: 1.2em;">13 AVR. 2018</p> <p>A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MURET</p> </div>	<p>Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que parmi les éléments du programme d'extension de la salle des fêtes, la commune a retenu une solution de production d'énergie géothermique basée sur la mise en place de sondes verticales alimentant un ensemble de ventilo-convecteurs à eau.</p> <p>Cette installation doit produire plus de 60 MW/h/an pour une puissance de 63 kW couvrant 100% des besoins.</p> <p>Le coût du volet thermique du projet représente environ 150.000 € HT frais d'étude compris.</p> <p>Monsieur Le Maire explique la mise en place par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) d'une ligne de subventions au titre de « Fonds Chaleur ».</p> <p>Monsieur Le Maire souhaite déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'ADEME au titre du système de chauffage par sondes verticales alimentant un ensemble de ventilo-convecteurs à eau destiné à la salle des fêtes communales.</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charge Monsieur le maire de déposer auprès de l'ADEME une demande de subvention au titre de la mise en place de sondes verticales géothermiques destinées à la production d'énergie nécessaire à l'alimentation de la salle des fêtes communale. • Autorise Monsieur Le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 13 AVR. 2018</p> <p>Affiché le : 17 AVR. 2018</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 12 avril 2018.</p> <p style="text-align: right;">Le Maire, Alain PACE</p> 